



Les Ailes du désir – ANEPCCA
15 rue des Suisses, 75014 PARIS

<p align="center">COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES AILES DU DESIR DU 22 NOVEMBRE 2008</p>
--

L'assemblée générale des *Ailes du désir*, association nationale des enseignants et partenaires des options cinéma audiovisuel, a eu lieu le samedi 22 novembre, à Paris, dans les locaux de la FEMIS.

La séance plénière a traité des points suivants :

1. Rapport moral et financier

Le rapport financier a mis en évidence la forte représentativité des *Ailes du désir* dans les options cinéma audiovisuel et l'effort important mené pour publier et diffuser une revue dont la qualité ne se dément pas. Il a montré également le choix de développer les déplacements des membres du C.A. afin de permettre une réflexion commune avec d'autres associations et de systématiser encore le rôle de vecteur d'échanges et de réflexions collectives de l'association par la tenue de réunions associant enseignants et partenaires dans le cadre de festivals comme ceux de La Rochelle, Montpellier ou Sarlat ou de stages académiques comme les Rencontres de Valence.

Le rapport moral a souligné la richesse de ces échanges directs de points de vue et la reconnaissance du travail pédagogique de l'association à travers sa revue - dont le nouveau sommaire a été présenté par sa rédactrice en chef, Monique Lathelier - la fréquentation de son site et l'utilisation systématique, dans les réunions d'harmonisation de l'épreuve du Baccalauréat de nombreuses académies, des fiches élaborées lors des ateliers des précédentes assemblées générales. Les propositions et demandes pédagogiques de l'association, si elles permettront cette année d'unifier le type de copie utilisé pour la rédaction du sujet 2 de l'épreuve écrite du Baccalauréat, n'ont néanmoins pas, à ce jour, permis une plus grande liberté dans le choix des outils pédagogiques accompagnant le film au programme, malgré un souhait réitéré à de nombreuses reprises.

L'année écoulée a vu se développer, conformément aux décisions de l'assemblée générale et des conseils d'administration, les actions menées aux côtés d'autres associations avec lesquelles nous partageons le même attachement à une production artistique exigeante et diversifiée et à une éducation artistique et culturelle de qualité, dans un contexte qui semble les remettre en question. Participant au mouvement du Collectif pour l'action cinématographique, l'association s'est impliquée dans les événements organisés dans ce cadre. L'engagement et le soutien de notre président d'honneur, Laurent Cantet, qui relaie efficacement nos positions, constituent un atout précieux dans une mobilisation qu'il importera de poursuivre.

Le travail mené pour élaborer une réflexion conjointe avec les enseignants du supérieur, amorcé en 2007, s'est poursuivi en 2008. Il a permis de dégager des interrogations et des enjeux communs à nos deux associations et a conduit des représentants de l'association

à participer au Congrès de l'AFECAV, la présidente de cette association d'enseignants et de chercheurs en cinéma à participer à notre assemblée générale.

Une présentation des pistes ouvertes par le chantier de réflexion sur le rôle de l'association dans la formation initiale et continue des enseignants dans le domaine des arts visuels et sonores a été proposée par Geneviève Merlin, coordinatrice de ce groupe de travail, qui continuera à élaborer des propositions dans l'année à venir.

Le bilan du fonctionnement de l'association a mis en évidence l'importance des délégués régionaux, dont le rôle de relai de l'information et de mise en relation des expériences s'avère précieux pour permettre à notre association de représenter la pensée de ses adhérents et pour réagir rapidement aux développements d'une actualité lourde d'enjeux sur le devenir de nos options. Cependant, il a montré sur ce point une disparité entre les académies, due à un investissement inégal de la part des adhérents ayant choisi de prendre en charge cette fonction. Dans un contexte où l'urgence d'une mobilisation et de prises de position commune est évidente, la nécessité d'une réactivité rapide aux questions soulevées avant les prises de décision a été soulignée, de même que celle d'une transmission des informations, questions, alarmes, réflexions ou propositions des adhérents.

Le bilan moral et le bilan financier ont été votés à l'unanimité.

2) Election du conseil d'administration

Le conseil d'administration, élu à l'unanimité, se compose pour l'année 2008-2009 de Jean-Albert BRON, Suzanne DENE, Annabel LANIER, Monique LATHÉLIER, Jacques LUBCZANSKI, Guy MAGEN, Geneviève MERLIN, Chrystophe PASQUET, Patrick PERROTTE, Dolorès PIGEON, Axel RABOURDIN, Marie-Andrée RYSIEWICZ, Annick SANSON.

3) Débat d'orientation

Le projet de réforme du lycée et la réécriture des programmes, amorcée avant l'assemblée générale, ont fait l'objet d'une discussion nourrie et argumentée. L'opposition de l'association à une réforme menée dans la précipitation, associée à des suppressions de postes et à des coupes budgétaires et ne précisant pas clairement les objectifs de l'enseignement au lycée a été clairement affirmée. Devant l'urgence de la situation, les participants à l'assemblée générale ont choisi de consacrer l'un des ateliers, qui devait initialement être dédié à la question de la formation, à la rédaction d'une demande de moratoire sur la réforme du lycée.

Sollicitée pour participer à la rédaction des nouveaux programmes de seconde, l'association s'est trouvée confrontée à un choix difficile : refuser, au nom de cette position de principe, de nous interroger sur un texte qui nous sera alors imposé sans consultation préalable ou manifester notre opposition au mode pris par la réforme, mais tenter néanmoins de ne pas abandonner le terrain et de soutenir les principes qui font la richesse de notre enseignement, en particulier le partenariat et l'articulation entre pratique, théorie et analyse. La décision de nous mobiliser sur tous les fronts afin de défendre et de pérenniser un enseignement dont nos élèves ne cessent de nous démontrer la pertinence a conduit l'assemblée générale à élaborer des propositions concrètes sur le projet de réforme sans pour autant masquer notre opposition à la forme prise par cette dernière. Elle a également confirmé l'importance d'une présence de représentants de notre association aux réunions consacrées à l'élaboration de ces programmes, afin de ne pas couper toute discussion.

4) Interventions

Le débat sur la mobilisation militante de l'association et sur les positions prises par rapport à l'actualité de notre enseignement a bénéficié ensuite des éclairages précieux fournis par nos invités. Geneviève Sellière, présidente de l'AFECCA, nous a ainsi présenté la situation à l'Université tandis que notre approche de l'actualité concernant l'éducation populaire à l'image et les circuits cinématographiques a été enrichie par les témoignages d'Eugène Andreanky, délégué général des Enfants du cinéma et de Licia Eminent, cinéaste, représentant la Société des réalisateurs de films et le Collectif national de l'action culturelle cinématographique et audiovisuelle (Blac). Christine Juppé-Leblond, Inspectrice générale en charge des enseignements du cinéma et de l'audiovisuel a nourri notre réflexion sur les questions abordées et sur la diversité des approches de l'image.

Le conseil d'administration élu a procédé au vote de son bureau à l'issue de l'assemblée générale. Ce dernier se compose de :

- Axel Rabourdin, président de l'association
- Dolorès Pigeon, vice-présidente de l'association en charge du partenariat.
- Geneviève Merlin, vice-présidente de l'association en charge des questions pédagogiques.
- Suzanne Dené, responsable des contacts extérieurs et des affaires administratives.
- Monique Lathelier, directrice de publication de la revue.
- Patrick Perrotte, trésorier de l'association et responsable du site.
- Annabel Lanier, secrétaire de l'association.